

# COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL SYNDICAL DU 11 FEVRIER 2002

## Etaient présents :

**Cabinet Morel-Berthet** : MM Morel et Rizzo

**Conseil Syndical** : Mmes Convain, de la Roche, MM Carré, Castric, Joguet, Maurel, Meunier, Noël, Van Wassenhove

**Délégués d'immeubles** : Mmes Auffrey, Bijon, Gautron, Pouchard, Romand, MM Lachapelle, Soncarrieu

**Copropriétaires**: Mme Chareyre, MM Boussat, Gaudinat, Milliet, Lesponne

**Excusé**: M. Maurice

## 1. Assemblée Générale.

Présents ou représentés près de 80%.

Toutes les résolutions ont été adoptées à une forte majorité.

## 2. Mise en place des travaux.

▪ **financement** : n'oubliez pas de retourner le coupon réponse qui vous a été adressé, il n'a aucun caractère d'engagement, mais il permettra d'estimer le nombre approximatif de dossiers de crédit.

*Rappel*: Un prêt personnel auprès de votre banque est souvent plus souple et moins cher. Vous pouvez également utiliser pour les travaux votre *Plan ou Compte Epargne Logement*, ces travaux peuvent aussi bénéficier du *1% patronal*.

▪ **planning** : Dès signature du marché, nous communiquerons le planning **approximatif** du marché, en effet celui-ci dépend des conditions climatiques, il sera régulièrement remis à jour en fonction de l'avancement du travail.

▪ **contraintes de ravalement**. Une note en préparation elle définira :

Pour chaque propriétaire résident ou bailleur les contraintes de ravalement : accès aux appartements, obligations de débarrasser les loggias, réparation des sols défectueux, règles à respecter (*qui ne sont que des rappels du règlement de copropriété*), etc...

Avant le début des travaux il sera fait un état des fenêtres et volets à changer : le devis des fenêtres sera affiché chez le gardien. Le coût de ces remplacements est éligible au **crédit d'impôt**.

▪ pour ceux qui veulent exécuter eux-mêmes les vernis des parties privatives les teintes et nature des produits seront définies dans les prochains jours et les références seront **mises à votre disposition chez le gardien**.

## 3. Métallerie :

▪ consultations en cours.

▪ **mains courantes des loggias** (privatives) **à la demande de nombreux copropriétaires** nous demandons un devis pour leur remise en état (nature du matériau à définir).

## 4. Désembouage, équilibrage.

Nos contacts avec Elyo pour la **cogénération** se poursuivent. Si ce projet est adopté à la prochaine A.G. il pourrait être opérationnel dès novembre ; dans ce cas il n'y aurait pas d'appel de fonds pour le désembouage qui serait effectué par Elyo et dont le coût serait amorti en quelques années par notre quote-part sur la revente d'électricité à EDF. Nous prévoyons une réunion d'information pour expliquer ce qu'est la cogénération aux copropriétaires.

## 5. Piscine.

Ouverture samedi 1<sup>er</sup> juin, fermeture dimanche 8 septembre.

Recrutement d'un maître nageur et d'un contrôleur.

Cette année les cartes seront renouvelées pour la majorité des résidents.

*Rappel : les enfants ayant quitté le foyer n'ont pas droit à une carte ; cependant des cartes d'invitation supplémentaires seront disponibles (pour ces enfants).*

## 6. Divers.

▪ **ramassage des sacs poubelles** : afin d'éviter la circulation du camion-benne dans la résidence ainsi que l'exposition des sacs devant les immeubles nous avons pensé les faire transporter directement des locaux à la décharge par camionnette les jours de collecte ; un essai a été fait pour un coût estimé de 4600 €/an. Nous demandons à la Mairie de faire prendre en charge tout ou partie de ces frais par SEPUR, compte tenu de l'économie de temps réalisée par l'entreprise.

▪ **encombrants** :

Ils devront être déposés le jeudi précédant le dernier mercredi du mois.

▪ **tri-sélectif**

Il représente une économie de 30% sur le tonnage. Des progrès restent à faire : sacs plastiques, emballages alimentaires contenant des restes, bouteilles non rincées, compactage insuffisant, etc...Le ramassage du papier est prévu dans le courant de l'année 2002.

▪ **barrière.**

Réglage du bruit et raccourcissement du délai de fermeture effectués. La tranquillité acquise est supérieure à nos espérances.

▪ **espaces verts**

Deux arbres ont été plantés autour de la piscine dont un cèdre en mauvais état que nous ferons changer.

Nous étions plus d'une vingtaine à fêter la Chandeleur en cette fin de réunion : cidre et crêpes confectionnées par Mme Auffrey que nous remercions chaleureusement.

## PROCHAINE REUNION

**11 mars 2002**

Salle du Conseil, Centre Commercial 1<sup>er</sup> étage (à coté du Vétérinaire).

*L'Ordre du jour détaillé est affiché chez le gardien une semaine avant la réunion.*

*Nos réunions sont publiques, uniquement pour les copropriétaires*

Pour joindre le Conseil : Cahier de liaison chez le Gardien

tél. 01 34 62 16 94, fax. 01 34 62 04 32

e-mail : [odmtv@work-in.net](mailto:odmtv@work-in.net)

**Abonnez-vous (gratuitement) à notre liste de diffusion internet vous serez informés de la vie de la Résidence**

*sur simple demande (email avec votre nom et le n° de votre bâtiment) à l'adresse ci-dessus, vous recevrez chaque mois le compte-rendu sur votre e-mail personnel*

**Ce compte rendu est diffusé sur la télévision interne OdM TV (canal 68),**

**Les informations de la Résidence, de la Commune, des Associations, les annonces, les renseignements utiles, sont mises à jour régulièrement**